

1 Objet de la consultation

TRAVAUX DE RESTAURATION DU CHATEAU DE SAINT AUBIN DU CORMIER

Les travaux seront organisés en une tranche de travaux, scindée en 3 Secteurs :

- le SECTEUR 01 – Le Château intérieur (3 phases)
- le SECTEUR 02 – Le Grand château (6 phases)
- le SECTEUR 03 – Les parties extérieures

2 Procédure et caractéristiques du marché public

2.1 Caractéristiques générales

Nature de la procédure : Procédure adaptée ouverte
 Articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique

Type de marché public : Travaux

Montant estimatif du marché : 2 202 341,64 € HT (hors PSE)

2.2 Informations sur la procédure

▪ Date d'envoi de l'avis de marché aux publications :	17/06/2022
▪ Journaux de publication :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ B.O.A.M.P. ▪ Marchés Online
▪ Date limite de réception des candidatures et des offres :	29/07/2022 à 16h00
▪ Nombre de dossiers de consultation téléchargés :	45
▪ Nombre de plis électroniques déposés dans les délais :	6
▪ Date d'ouverture des plis :	01/08/2022 à 11h30

Critères d'analyse des offres :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés :

N°	Description	Pondération
1	Valeur technique	50
1.1	Qualité de la note méthodologique	25
	<i>Méthodologie et précaution d'intervention sur les vestiges – vigilance archéologique</i>	10
	<i>Choix des matériaux et description des procédés de mise en œuvre</i>	10
	<i>Organisation des travaux sur site (gestion des accès, sécurisation...)</i>	5

1.2	Qualité de l'organisation des équipes et des moyens techniques	15
	<i>Moyens humains dédiés à l'opération et organisation de l'équipe et/ou du groupement pour le chantier - nom des personnes encadrantes et équipes et qualifications et expérience sur chantiers similaires</i>	5
	<i>Organisation des interventions sur site et prise en compte des contraintes du site et du phasage des travaux</i>	4
	<i>Prise en compte des interactions entre les différents lots</i>	3
	<i>Moyens matériels développés en fonction des contraintes des différentes phase</i>	3
1.3	Qualité des dispositions prises pour respecter le calendrier d'exécution – propositions éventuelles d'optimisation	10
2	Qualité des dispositions prises pour le respect et la protection de l'environnement	10
	<i>Dispositions pour limiter les nuisances sur le site, gestion des déchets, réemplois possibles sur site</i>	5
	<i>Dispositions pour la protection vis à vis de la faune et la flore, prescription pour intervention à proximité d'un cours d'eau</i>	5
3	Prix	40
<i>Le prix sera jugé au regard du total du prix global et forfaitaire mentionné dans l'acte d'engagement. L'offre la moins-disante obtiendra le nombre maximum de points sur le critère prix. Les autres se verront affecter un nombre de points calculé par rapport à l'offre moins-disante et au nombre de points affectés au critère prix, par application de la formule suivante : Note = (Offre la moins disante / Offre analysée) x pondération</i>		
Pondération totale des critères d'attribution :		100

Critères d'analyse des candidatures :

L'analyse des candidatures sera effectuée après l'analyse des offres. Seul le dossier de candidature du soumissionnaire classé en première position sera analysé et fera, le cas échéant, d'une demande de compléments.

Les candidatures seront examinées en application des articles R. 2144-1 à R. 2144-7 sur les critères suivants :

- dossier complet, c'est-à-dire contenant l'ensemble des documents, déclarations, certificats ou attestations demandés, en application des articles R. 2143-3 à R. 2143-12 du code de la commande publique, dûment remplis,
- candidatures recevables en application des articles L. 2141-1 à L2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 et R. 2143-6 à R. 2143-10 du code de la commande publique,
- capacités professionnelles, techniques et financières jugées suffisantes par rapport à l'objet du marché.

2.3 Caractéristiques du marché public

▪ Durée du contrat :	<i>La durée prévisionnelle d'exécution du marché est de 26 mois La durée prévisionnelle d'exécution du marché comprend la période de préparation, le délai d'exécution des travaux et les éventuelles interruptions liées aux congés. Une période de préparation de 2 mois est prévue.</i>
▪ Forme du contrat :	<i>Marchés ordinaires traités à prix global et forfaitaire</i>

2.4 Allotissement

- Contrat unique
 Plusieurs lots :

• Descriptif des lots :

N° DU LOT	INTITULE	ESTIMATION INITIALE EN € HT
01	INSTALLATIONS – ECHAFAUDAGES – MACONNERIE/PIERRE DE TAILLE	1 625 451,25 €

02	CHARPENTE/MENUISERIE BOIS – SERRURERIE – SIGNALETIQUE	225 000,00 €
03	AMENAGEMENTS PAYSAGERS	351 890,39 €
MONTANT PREVISIONNEL DES TRAVAUX H.T.		2 202 341,64 €

- **Limitation du nombre de lots par opérateur économique :** Non

2.5 Variantes - Tranches

La présentation de variantes à l'initiative du soumissionnaire n'est pas autorisée. La consultation ne comprend pas de variante obligatoire

La consultation comporte deux Prestations Supplémentaires Eventuelles obligatoires :

LOT	DENOMINATION DE LA PSE	DESCRIPTION DE LA PSE	ESTIMATION
LOT 1 : INSTALLATIONS – ECHAFAUDAGES – MACONNERIE/PIERRE DE TAILLE	PSE1.1 : Mur M13 et Continuité Mur M13 et Tour T13	Echafaudage, traitement préalable et travaux de maçonnerie de la tour T13 au mur M13 au sud du site.	85 022,00 €
LOT 3 : AMENAGEMENTS PAYSAGERS	PSE 3.1 : Aménagements paysagers du belvédère	Travaux d'aménagements et d'espaces verts à proximité de la tour T13 et du mur M13 au sud du site.	24 100,86 €

Les marchés ne sont pas décomposés en tranche.

2.6 Dispositions en faveur du développement durable

- **Protection de l'environnement :**

Un sous-critère « Qualité des dispositions prises pour le respect et la protection de l'environnement » a été établi pour chaque lot, noté sur 10 points. Il est jugé au regard des éléments figurant au mémoire technique à savoir :

- Dispositions pour limiter les nuisances sur le site, gestion des déchets, réemplois possibles sur site (5 points)
- Dispositions pour la protection vis à vis de la faune et la flore, prescription pour intervention à proximité d'un cours d'eau (5 points)

- **Clause d'insertion sociale :**

Le Département met en œuvre, dans le cadre de ses marchés publics, un dispositif visant à favoriser l'emploi.

C'est pourquoi, conformément à l'article L. 2112-2 du code de la commande publique, le cahier des charges du marché ainsi que l'acte d'engagement des lots concernés comportent des clauses visant à promouvoir l'emploi des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion et à lutter contre le chômage.

Aucune prestation n'est réservée au profit d'entreprises ou d'établissements visés par les articles L2113-12 à L2113-16 du code de la commande publique.

Les modalités de mise en œuvre de cette démarche d'insertion, dont la liste des structures d'insertion mobilisables (liste non exhaustive), sont indiquées dans le « kit entreprises d'activation des clauses d'insertion sociale – article L. 2112-2 du code de la commande publique », joint au dossier de consultation.

Les personnes visées par l'action d'insertion professionnelle relèvent notamment de l'une des catégories suivantes :

- Personnes recrutées et accompagnées dans une structure reconnue par l'Etat :

- personnes prises en charge dans le secteur adapté ou protégé : salariés des entreprises adaptées, des entreprises adaptées de travail temporaire ou usagers des ESAT ;
- personnes prises en charge dans les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) : associations intermédiaires (AI), entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), entreprises d'insertion (EI) et ateliers chantier d'insertion (ACI)
- personnes employées par une régie de quartier ou de territoire agréée ;
- personnes prises en charge dans des dispositifs particuliers, notamment les Etablissements Publics d'Insertion de la Défense (EPIDE) et les Ecoles de la deuxième Chance (E2C) ;
- personnes en parcours d'insertion au sein des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) ;
- personnes sous-main de justice employées en régie, dans le cadre du service de l'emploi pénitentiaire de l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) ou affectées à un emploi auprès d'un concessionnaire de l'administration pénitentiaire.
- Personnes éloignées du marché du travail :
 - demandeurs d'emploi de longue durée (plus de 12 mois d'inscription au chômage) sans activité ou en activité partielle (moins de 6 mois dans les 12 derniers mois) ;
 - bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) en recherche d'emploi ;
 - personnes ayant obtenu la reconnaissance de travailleurs handicapés au sens de l'article L. 5212-13 du code du travail fixant la liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi, orientés en milieu ordinaire et demandeurs d'emploi ;
 - bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité (ASS), de l'allocation adulte handicapé (AAH), de l'allocation d'Insertion (AI), de l'allocation veuvage, ou de l'allocation d'invalidité ;
 - jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi : sans qualification (infra niveau 3, soit niveau inférieur au CAP/BEP) et sortis du système scolaire depuis au moins 6 mois ;
 - diplômés, justifiant d'une période d'inactivité de 6 mois depuis leur sortie du système scolaire ou de l'enseignement supérieur ;
 - demandeurs d'emploi seniors (plus de 50 ans) ;
 - jeunes en suivi renforcé de type PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie), SMA (service militaire adapté), SMV (service militaire volontaire), en sortie de dispositif Garantie Jeunes ;
 - habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, éloignés de l'emploi ;
 - personnes ayant le statut de réfugié ou bénéficiaires de la protection subsidiaire ;
 - personnes rencontrant des difficultés particulières sur proposition motivée de Pôle emploi, des maisons de l'emploi, des plans locaux pour l'insertion et l'emploi (PLIE), des missions locales, de Cap emploi ou des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Le nombre minimal d'heures affectées à la clause sociale pour la réalisation de chaque lot est le suivant :

LOT	NOMBRE D'HEURES AFFECTÉES A LA CLAUSE SOCIALE
LOT 1 : INSTALLATIONS – ECHAFAUDAGES – MACONNERIE/PIERRE DE TAILLE	455
LOT 2 : CHARPENTE/MENUISERIE BOIS – SERRURERIE – SIGNALETIQUE	105
LOT 3 : AMENAGEMENTS PAYSAGERS	210

3 LOT 1 : INSTALLATIONS – ECHAFAUDAGES – MACONNERIE/PIERRE DE TAILLE

Rappel de l'estimation initiale :

- Solution de base : 1 625 451,25 € HT
- PSE1.1 : Mur M13 et Continuité Mur M13 et Tour T13 : 85 022,00 €

3.1 Analyse des offres initiales

- Montants relevés à l'ouverture des offres :

A l'issue du délai de remise des offres, les montants relevés à l'ouverture sont les suivants :

NUMERO	NOM DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE	ADRESSE	MONTANT DE L'OFFRE INITIALE EN € HT	
			Solution de base	PSE1.1
1	LEFEVRE CENTRE OUEST SAS	4 rue des Aulnes 35590 SAINT GILLES	1 580 623,07 €	81 380,25 €

- Offres initiales non conformes :

Les offres initiales des opérateurs économiques suivants sont non conformes pour les motifs suivants :

NUMERO	NOM DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE	MOTIFS
1	LEFEVRE CENTRE OUEST SAS	L'offre initiale est irrégulière au sens de l'article L. 2152-2 du code de la commande publique. En effet, l'offre ne respecte pas l'ensemble des prescriptions du CCTP (utilisation d'une nacelle au lieu de l'intervention d'un cordiste, frettage par sangle au lieu d'un étaielement, palissades grillagées au lieu clôtures en bois, raccordement aérien au lieu d'un raccordement enterré). Toutefois, le soumissionnaire aura la possibilité de régulariser son offre au cours de la négociation.

3.2 Analyse des offres après négociation

- Termes de la négociation :

L'article 3 du règlement de la consultation prévoyait la possibilité, pour le mandataire du maître d'ouvrage, d'engager une négociation avec les soumissionnaires.

Par lettre recommandée électronique en date du mercredi 21 septembre 2022, le soumissionnaire a été sollicité pour remettre une offre après négociation avant le mercredi 28 septembre 2022 à 16h00.

La négociation a porté sur les termes suivants :

SOUSSIONNAIRE	TERMES DE LA NEGOCIATION
LEFEVRE CENTRE OUEST SAS	<ul style="list-style-type: none">• Régularisation de l'offre• Vérifications techniques• Optimisation de l'offre financière

Le soumissionnaire a répondu dans le délai imparti.

- **Montants relevés à l'ouverture des offres après négociation :**

A l'issue du délai de remise des offres, les montants relevés à l'ouverture sont les suivants :

NUMERO	NOM DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE	MONTANT DE L'OFFRE INITIALE EN € HT	MONTANT DE L'OFFRE APRES NEGOCIATION EN € HT	
			Solution de base	PSE1.1
1	LEFEVRE CENTRE OUEST SAS	OFFRE IRREGULIERE	1 580 623,07 €	81 380,25 €

- **Analyse des offres après négociation :**

○ Analyse de la valeur technique :

VALEUR TECHNIQUE SOUS-CRITERES		LEFEVRE CENTRE OUEST SAS	
1/ Qualité de la note méthodologique	Méthodologie et précaution d'intervention sur les vestiges – vigilance archéologique	Observations	Méthodologie bien détaillée + Présentation de chantiers réalisés présentant des contraintes similaires. Implication à noter d'un "Chef d'Équipe M. GOURDON, titulaire d'une Licence d'Histoire et d'un Master d'Archéologie du Bâti. Par conséquent, il est parfaitement sensibilisé aux ouvrages [...] + prise de considérations des échanges nécessaires avec la DRAC tout au long du chantier, entreprise coutumière de ce type de chantier "contraint".
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 10	10
	Choix des matériaux et description des procédés de mise en œuvre	Observations	"Conformément aux prescriptions du CCTP nous ferons réaliser dès le démarrage du chantier, des prélèvements de pierre sur la zone de travaux, pour analyser la pierre de l'édifice. Conformément aux prescriptions du CCTP nous avons bien inclus dans notre offre la réalisation d'une étude des mortiers anciens présents sur le Château afin de déterminer scientifiquement leur composition (granulométrie des sables, des granulats mis en œuvre, leur teinte et éventuellement leur provenance) et ainsi proposer des matériaux de substitution les mieux adaptés." + prévoient l'usage de matériaux locaux.
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 10	10
	Organisation des travaux sur site (gestion des accès, sécurisation...)	Observations	Préparation de chantier bien anticipée. Organisation détaillée précisément. L'entreprise a parfaitement identifié les contraintes du site en termes de gestion et de sécurité.
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 5	5
2/ Qualité de l'organisation des équipes et des moyens techniques	Moyens humains dédiés à l'opération et organisation de l'équipe et/ou du groupement pour le chantier - nom des personnes encadrantes et équipes et qualifications et expérience sur chantiers similaires	Observations	Expérience des moyens humains mis à disposition du chantier très satisfaisante. Choix du personnel encadrant fait en fonction des spécificités du chantier. Organigrammes et CV fournis.
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tous points aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 5	5
	Organisation des interventions sur site et prise en compte des contraintes du site et du phasage des travaux	Observations	Note sur les contraintes d'accès liées au terrain accidenté. Mise à disposition de 7 à 10 compagnons en simultanée sur site tout au long du chantier. Prise en compte des terrains privés au nord du site.
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tous points aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 4	4
	Prise en compte des interactions entre les différents lots	Observations	Détaillé dans le mémoire technique. L'entreprise a bien noté toutes les phases d'interactions avec les autres lots et avec les archéologues.
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tous points aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 3	3
	Moyens matériels développés en fonction des contraintes des différentes phases	Observations	Moyens matériels détaillés et satisfaisants
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tous points aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 3	3
3/ Dispositions prises pour respecter le calendrier d'exécution	Observations	Très bonne prise en compte du calendrier contraint de la MOA et du planning joint au DCE. Engagement à la mise à disposition d'un effectif conséquent tout au long du chantier.	
	Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tous points aux attentes du pouvoir adjudicateur	
	10	10	
TOTAL SUR 50			50,00

○ Analyse des dispositions prises pour le respect et la protection de l'environnement :

DISPOSITIONS PRISES POUR LE RESPECT ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SOUS-CRITERES		LEFEVRE CENTRE OUEST SAS	
Qualité des dispositions prises pour le respect et la protection de l'environnement	Dispositions pour limiter les nuisances sur le site, gestion des déchets, réemplois possibles sur site	Observations	<p>"Sur ce chantier l'essentiel de nos déchets porte sur des gravats de pierres, maçonneries de moellons et mortier de jointoiements déposés. <u>La majorité de ces déchets sera, autant que faire se peut, réemployé et/ou revalorisé directement sur site.</u></p> <p>Les gravats non réemployables seront conditionnés en big-bags rapatriés régulièrement - le soir - à notre agence, où ils seront déposés dans notre benne Déchets Inertes.</p> <p>Les végétaux seront - lorsque possible - <u>broyés sur site</u> pour prendre moins de place et évacués vers le centre de tri.</p> <p><u>Les arbres abattus les plus imposants - entre la Tour 16 et la Tour 18 - pourront être laissés à disposition du département ou de la municipalité (sur demande). Il est également envisageable de les proposer à une scierie locale et/ou au voisinage en bois de chauffage. Les possibilités de valorisation sont multiples, et seront étudiées en collaboration avec la Maîtrise d'Ouvrage. [...]</u></p> <p><u>Ces bennes sont collectées par la société SUEZ-ENIRONNEMENT qui se charge de leur valorisation et/ou de leur recyclage dans l'une de leurs centrales. Par exemple, nos gravats de pierres sont concassés pour servir à divers remblais de terrassements ou en sous-couches pour les routes.</u>"</p>
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tous points aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 5	5
	Dispositions pour la protection vis à vis de la faune et la flore, prescription pour intervention à proximité d'un cours d'eau	Observations	Bonne prise en compte des contraintes sur l'usage de produits chimiques et la présence de faune et flore à préserver "Conformément aux prescriptions du CCTP, nous n'emploierons aucun produit biocide sur le chantier, préférant une action mécanique de dévégétalisation." Expériences similaires décrites..
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tous points aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 5	5
TOTAL SUR 10			10,00

- Analyse du prix :

Rappel de l'estimation initiale :

- **Solution de base : 1 625 451,25 € HT**
- **PSE1.1 : Mur M13 et Continuité Mur M13 et Tour T13 : 85 022,00 €**

Solution de base :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT DE L'OFFRE EN € HT	NOTE SUR 40
LEFEVRE CENTRE OUEST SAS	1 580 623,07 €	40

Note = (Offre la moins disante / Offre analysée) x 40

Solution de base + PSE1.1 :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT DE L'OFFRE EN € HT	NOTE SUR 40
LEFEVRE CENTRE OUEST SAS	1 662 003,32 €	40

Note = (Offre la moins disante / Offre analysée) x 40

- Synthèse après négociation :

A l'issue de l'analyse des offres, les soumissionnaires obtiennent les notes suivantes :

Solution de base :

SOUSSIONNAIRE	VALEUR TECHNIQUE NOTE TOTALE SUR 50	VALEUR ENVIRONNEMENTALE NOTE TOTALE SUR 10	PRIX NOTE TOTALE SUR 40	NOTE TOTALE SUR 100	RANG
LEFEVRE CENTRE OUEST SAS	50	10	40	100	1

Solution de base + PSE1.1 :

SOUSSIONNAIRE	VALEUR TECHNIQUE NOTE TOTALE SUR 50	VALEUR ENVIRONNEMENTALE NOTE TOTALE SUR 10	PRIX NOTE TOTALE SUR 40	NOTE TOTALE SUR 100	RANG
LEFEVRE CENTRE OUEST SAS	50	10	40	100	1

3.3 Analyse de la candidature du soumissionnaire pressenti

Le dossier de candidature du soumissionnaire classé en première position est complet. Sa candidature est recevable et il présente des garanties et capacités professionnelles, techniques et financières jugées suffisantes par rapport à l'objet du marché.

3.4 Classement des offres et décision de la Commission d'appel d'offres

A l'issue de l'analyse, il est proposé de retenir la PSE1.1. L'offre entre dans l'épure financière du projet.

La proposition de classement des offres, en cumulant l'appréciation des différents critères, est la suivante :

RANG	SOUSSIONNAIRES	NOTE TOTALE SUR 100	MONTANT DE L'OFFRE EN € HT
1	LEFEVRE CENTRE OUEST SAS	100,00	1 662 003,32 €

Il est proposé à la commission d'appel d'offres d'approuver ce classement et d'émettre un avis favorable à l'attribution du marché au soumissionnaire dont l'offre est classée en première position : **LEFEVRE CENTRE OUEST SAS pour un montant global et forfaitaire de 1 662 003,32 € HT**

4 LOT 2 : CHARPENTE/MENUISERIE BOIS – SERRURERIE – SIGNALÉTIQUE

Rappel de l'estimation initiale : 225 000,00 € HT

4.1 Analyse des offres initiales

- **Montants relevés à l'ouverture des offres :**

A l'issue du délai de remise des offres, les montants relevés à l'ouverture sont les suivants :

NUMERO	NOM DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE	ADRESSE	MONTANT DE L'OFFRE INITIALE EN € HT
2	PRISMALU	La Louveterie 35340 LIFFRE	175 755,00 €

- **Offres initiales non conformes :**

Les offres initiales des opérateurs économiques suivants sont non conformes pour les motifs suivants :

NUMERO	NOM DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE	MOTIFS
2	PRISMALU	L'offre initiale est irrégulière au sens de l'article L. 2152-2 du code de la commande publique. En effet, l'offre ne respecte pas l'ensemble des prescriptions du CCTP (épaisseur et aspect de la lame d'acier corten, matériau de la grille fixe secteurs 1 et 2, matériau du pupitre/panneau/signalétique secteurs 1 et 2, pont dormant ajouté sur le secteur 2, matériau du lutrin secteur 2, matériau du panneau principal secteur 2, matériau de la table d'orientation secteur 2 Toutefois, le soumissionnaire aura la possibilité de régulariser son offre au cours de la négociation.

4.2 Analyse des offres après négociation

- **Termes de la négociation :**

L'article 3 du règlement de la consultation prévoyait la possibilité, pour le mandataire du maître d'ouvrage, d'engager une négociation avec les soumissionnaires.

Par lettre recommandée électronique en date du mercredi 21 septembre 2022, le soumissionnaire a été sollicité pour remettre une offre après négociation avant le mercredi 28 septembre 2022 à 16h00.

La négociation a porté sur les termes suivants :

SOUSSIONNAIRE	TERMES DE LA NEGOCIATION
PRISMALU	<ul style="list-style-type: none">• Régularisation de l'offre• Vérifications techniques• Optimisation de l'offre financière

Le soumissionnaire a répondu dans le délai imparti.

- **Montants relevés à l'ouverture des offres après négociation :**

A l'issue du délai de remise des offres, les montants relevés à l'ouverture sont les suivants :

NUMERO	NOM DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE	MONTANT DE L'OFFRE INITIALE EN € HT	MONTANT DE L'OFFRE APRES NEGOCIATION EN € HT
2	PRISMALU	OFFRE IRREGULIERE	193 700 €

- **Analyse des offres après négociation :**

○ Analyse de la valeur technique :

VALEUR TECHNIQUE SOUS-CRITERES		PRISMALU	
Qualité de la note méthodologique	Méthodologie et précaution d'intervention sur les vestiges – vigilance archéologique	Observations	Conscience et prise en compte de l'archéologie du site. L'utilisation de matériel lourd sur le site (500 à 800kg) à proximité des vestiges devra faire l'objet d'une validation par le SRA.
		Appréciation	Offre satisfaisante mais répondant de façon partielle à certaines attentes mineures du pouvoir adjudicateur
		Note sur 10	7,5
	Choix des matériaux et description des procédés de mise en œuvre	Observations	Choix des matériaux et mise en œuvre satisfaisants. Nota : le mobilier de signalétique imprimé devra faire l'objet d'une présentation d'échantillon pour validation définitive de la MOA conjointement avec l'architecte et la graphiste de l'équipe.
		Appréciation	Offre satisfaisante mais répondant de façon partielle à certaines attentes mineures du pouvoir adjudicateur
		Note sur 10	7,5
	Organisation des travaux sur site (gestion des accès, sécurisation...)	Observations	Bonne compréhension du site.
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 5	5
Qualité de l'organisation des équipes et des moyens techniques	Moyens humains dédiés à l'opération et organisation de l'équipe et/ou du groupement pour le chantier - nom des personnes encadrantes et équipes et qualifications et expérience sur chantiers similaires	Observations	Les moyens humains mobilisés, avec la fusion d'une entreprise de charpente reconnue et une entreprise de métallerie spécialisée en patrimoine, puis l'ajout de l'entreprise Born (spécialisée en signalétique) après la phase négociation est pleinement satisfaisante.
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 5	5
	Organisation des interventions sur site et prise en compte des contraintes du site et du phasage des travaux	Observations	Bonne organisation générale, détaillée au long du mémoire.
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 4	4
	Prise en compte des interactions entre les différents lots	Observations	Bonne prise en compte des interactions avec le lot paysage et le lot maçonnerie, notamment pour l'installation de l'escalier du châtelet. Anticipe sur les problématiques et échanges nécessaires au cours du chantier. .
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 3	3
	Moyens matériels développés en fonction des contraintes des différentes phase	Observations	Pas d'observations particulières.
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 3	3
Qualité des dispositions prises pour respecter le calendrier d'exécution – propositions éventuelles d'optimisation	Observations	L'entreprise a joint à son offre un planning détaillé nommé « 15-Planning prévisionnel », et commenté dans son mémoire technique. L'entreprise y démontre une anticipation des contraintes et différencie les temps d'exécution « atelier » des temps d'exécution sur site.	
	Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur	
	Note sur 10	10	
TOTAL SUR 50			45,00

○ Analyse des dispositions prises pour le respect et la protection de l'environnement :

DISPOSITIONS PRISES POUR LE RESPECT ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SOUS-CRITERES		PRISMALU	
Qualité des dispositions prises pour le respect et la protection de l'environnement	Dispositions pour limiter les nuisances sur le site, gestion des déchets, réemplois possibles sur site	<i>Observations</i>	Bonne gestion, moyens décrits dans le MT de l'entreprise
		<i>Appréciation</i>	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		<i>Note sur 5</i>	5
	Dispositions pour la protection vis à vis de la faune et la flore, prescription pour intervention à proximité d'un cours d'eau	<i>Observations</i>	Point très développé dans le MT
		<i>Appréciation</i>	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		<i>Note sur 5</i>	5
TOTAL SUR 10			10,00

○ **Analyse du prix :**

Rappel de l'estimation initiale : 225 000,00 € HT

SOUSSIONNAIRE	MONTANT DE L'OFFRE EN € HT	NOTE SUR 40
PRISMALU	193 700,00 €	40

Note = (Offre la moins disante / Offre analysée) x 40

○ **Synthèse après négociation :**

A l'issue de l'analyse des offres initiales, les soumissionnaires obtiennent les notes suivantes :

SOUSSIONNAIRE	VALEUR TECHNIQUE NOTE TOTALE SUR 50	VALEUR ENVIRONNEMENTALE NOTE TOTALE SUR 10	PRIX NOTE TOTALE SUR 40	NOTE TOTALE SUR 100	RANG
PRISMALU	45	10	40	95	1

4.3 Analyse de la candidature du soumissionnaire pressenti

Le dossier de candidature du soumissionnaire classé en première position est complet. Sa candidature est recevable et il présente des garanties et capacités professionnelles, techniques et financières jugées suffisantes par rapport à l'objet du marché.

4.4 Classement des offres et décision de la Commission d'appel d'offres

La proposition de classement des offres, en cumulant l'appréciation des différents critères, est la suivante :

RANG	SOUSSIONNAIRES	NOTE TOTALE SUR 100	MONTANT DE L'OFFRE EN € HT
1	PRISMALU	93,75	193 700,00 €€

Il est proposé à la commission d'appel d'offres d'approuver ce classement et d'émettre un avis favorable à l'attribution du marché au soumissionnaire dont l'offre est classée en première position : **PRISMALU pour un montant global et forfaitaire de 193 700,00 € HT**

5 LOT 3 : AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Rappel de l'estimation initiale :

- **Solution de base : 351 890,39 € HT**
- **PSE3.1 : Aménagements paysagers du belvédère : 24 100,86 € HT**

5.1 Analyse des offres initiales

- **Montants relevés à l'ouverture des offres :**

A l'issue du délai de remise des offres, les montants relevés à l'ouverture sont les suivants :

NUMERO	NOM DE L'OPERATEUR ECONOMIQUE	ADRESSE	MONTANT DE L'OFFRE INITIALE EN € HT	
			Solution de base	PSE1.1
3	SAS ERIC LEQUERTIER	La Petite Bellevue 35430 SAINT JOUAN DES GUERETS	350 226,26 €	26 530,42 €
4	ID VERDE	8 avenue du Chêne Vert 35650 LE RHEU	314 963,36 €	28 039,46 €
	BARTHELEMY	Le Pont Boeuf – B.P. 77132 35771 CHANTEPIE CEDEX		
5	JOURDANIERE NATURE	La Jourdanière BP 84123 35341 LIFFRE CEDEX	381 984,90 €	22 511,90 €

- **Analyse des offres initiales :**

o Analyse de la valeur technique :

VALEUR TECHNIQUE SOUS-CRITERES		LEQUERTIER	GROUPEMENT IDVERDE / BARTHELEMY	JOURDANIERE NATURE	
Qualité de la note méthodologique	Méthodologie et précaution d'intervention sur les vestiges – vigilance archéologique	Observations	Très bonne appréciation des enjeux sur le secteur 1. Proposition de méthodologie pour le rappage de TV pour limiter l'impact sur les potentiels vestiges.	Proposition de constat d'huissier pour le démarrage de chantier (déjà prévu au lot maçonnerie). + proposition d'un PPM en coordination avec les autres lots. Très bonne appréciation des enjeux sur le secteur 1. Adaptation des protocoles de travaux aux abords des vestiges.	Proposition de passage PPM pour dépôt matériaux et engin, Ensemble cohérent, la méthodologie et la sensibilité aux vestiges est bien détaillé.
		Appréciation	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 10	10	10	10
	Choix des matériaux et description des procédés de mise en œuvre	Observations	Ensemble des matériaux conformes au CCTP, l'ensemble des travaux et procédé de mise en œuvre sont joints en annexe. Planche d'essai incluse. Il manque cependant la description de la méthodologie de démolition de la route.	Matériaux conformes au CCTP, planche d'essai incluse à l'offre. Détaille l'ensemble des travaux. Précision sur les délais d'approvisionnement sur tous les matériaux. Chiffrage hors amiante	Description des matériaux conformes au CCTP, planche d'essai incluse. L'ensemble des procédés est très bien décrit mettant en valeur les différents détails spécifiques au projet (serrurerie, découpe spécifique sur granit, etc.).
		Appréciation	Offre satisfaisante mais répondant de façon partielle à certaines attentes mineures du pouvoir adjudicateur	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 10	7,5	10	10
	Organisation des travaux sur site (gestion des accès, sécurisation...)	Observations	Les accès au site ne sont pas abordés. La sécurisation du site est globalement satisfaisante comprenant une protection des arbres qualitatives en piquet de bois et planche de coffrage 2m de hauteur	Proposition d'acheminement des véhicules par la rue de Bécherel uniquement. Protection bien décrite et conforme au CCTP	Proposition d'accès par la rue de Bécherel uniquement. Sensibilisation à la dimension touristique du lieu pendant la durée des travaux. Protection bien décrite et conforme au CCTP
		Appréciation	Offre moyennement satisfaisante répondant de façon globalement partielle aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 5	2,5	5	5
Qualité de l'organisation des équipes et des moyens techniques	Moyens humains dédiés à l'opération et organisation de l'équipe et/ou du groupement pour le chantier - nom des personnes encadrantes et équipes et qualifications et expérience sur chantiers similaires	Observations	Présentation des moyens humains cohérente mais pas d'expérience liée aux vestiges archéologiques mise en valeur dans le mémoire technique	Présentation des moyens humains cohérente et expérience en milieux archéologique évoquée par BARTHELEMY uniquement.	Présentation des moyens humains classique mais pas d'expérience liée aux vestiges archéologiques mise en valeur dans le mémoire technique
		Appréciation	Offre moyennement satisfaisante répondant de façon globalement partielle aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre satisfaisante mais répondant de façon partielle à certaines attentes mineures du pouvoir adjudicateur	Offre moyennement satisfaisante répondant de façon globalement partielle aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 5	2,5	3,75	2,5
	Organisation des interventions sur site et prise en compte des contraintes du site et du phasage des travaux	Observations	Contrainte du site détaillée Phasage linéaire ne prenant pas en compte le phasage par tranche de travaux.	Pas d'installation spécifique car l'agence se situe sur la commune Contraintes du site détaillées avec les difficultés du secteur 1 (+ reportage photo détaillé) Phasage linéaire ne prenant pas en compte le phasage par tranche de travaux.	Contrainte du site détaillée Phasage organisé en tranche de travaux Très bien décrit avec l'intégration des différentes tranches de travaux (phasage par tranche)
		Appréciation	Offre moyennement satisfaisante répondant de façon globalement partielle aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre moyennement satisfaisante répondant de façon globalement partielle aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 4	2	2	4
	Prise en compte des interactions entre les différents lots	Observations	L'ensemble de l'articulation avec les autres corps d'état est globalement intégré, une sensibilité à la protection des sols est proposée dans le phasage du chantier. Il manque une description précise des interactions avec les autres lots notamment l'abattage, les accès avec les grues de levages, les échafaudages, et les reprises de maçonneries.	Description des interactions avec les lots sommaire sans spécificité sur le projet du château. Manque une description précise des interactions avec les autres lots notamment l'abattage, les accès avec les grues de levages, les échafaudages, la serrurerie, et la restauration des maçonneries	Description des interactions avec les lots notamment l'abattage, les accès avec les grues de levages, les échafaudages, la serrurerie

		<i>Appréciation</i>	Offre satisfaisante mais répondant de façon partielle à certaines attentes mineures du pouvoir adjudicateur	Offre moyennement satisfaisante répondant de façon globalement partielle aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		<i>Note sur 3</i>	2,25	1,5	3
	Moyens matériels développés en fonction des contraintes des différentes phase	<i>Observations</i>	Pas spécification du matériel selon les tranches de travaux	Spécification précise du matériel selon les secteurs tenant compte du plus faible tonnage possible sur le secteur 1	Spécification précise du matériel selon les secteurs. Cependant le matériel prescrit sur le secteur 1 nous apparait trop lourd en tonnage (mini pelle-2,7 tonnes) - Peut être adapté avec la liste du matériel fourni par l'entreprise (type Dingo)
		<i>Appréciation</i>	Offre peu satisfaisante présentant des lacunes importantes par rapport aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
	<i>Note sur 3</i>	0,75	3	3	
Qualité des dispositions prises pour respecter le calendrier d'exécution – propositions éventuelles d'optimisation	<i>Observations</i>	7 semaines secteur 1 17 semaines secteur 2 8 semaines secteur 3 4 semaines secteur optionnelle Soit 36 semaines d'interventions	6 semaines secteur 1 7 semaines secteur 2 5 semaines secteur 3 (8 semaines Barthelemy dans mémoire technique) 2 semaines secteur optionnelle Soit 20 à 23 semaines d'interventions (temps d'intervention très court sur secteur 3, à nuancer)	10 semaines secteur 1 13 semaines secteur 2 11 semaines secteur 3 4 semaines secteur optionnelle Soit 38 semaines d'intervention	
	<i>Appréciation</i>	Offre satisfaisante mais répondant de façon partielle à certaines attentes mineures du pouvoir adjudicateur	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre satisfaisante mais répondant de façon partielle à certaines attentes mineures du pouvoir adjudicateur	
	<i>Note sur 10</i>	7,5	10	7,5	
TOTAL SUR 50		35,00	45,25	45,00	

○ Analyse des dispositions prises pour le respect et la protection de l'environnement :

DISPOSITIONS PRISES POUR LE RESPECT ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SOUS-CRITERES			LEQUERTIER	GROUPEMENT IDVERDE / BARTHELEMY	JOURDANIERE NATURE
Qualité des dispositions prises pour le respect et la protection de l'environnement	Dispositions pour limiter les nuisances sur le site, gestion des déchets, réemplois possibles sur site	Observations	Disposition sur la limitation des nuisances génériques sans spécificité particulière au château Gestion des déchets et réemploi renseignés.	Disposition sur la limitation des nuisances génériques sans spécificité particulière au château, Gestion des déchets et réemploi renseignés.	Disposition intégrant la présence d'événement dans le cadre du château. Disposition sur la limitation des nuisances génériques. Gestion des déchets et réemploi renseignés.
		Appréciation	Offre satisfaisante mais répondant de façon partielle à certaines attentes mineures du pouvoir adjudicateur	Offre satisfaisante mais répondant de façon partielle à certaines attentes mineures du pouvoir adjudicateur	Offre très satisfaisante et répondant en tout point aux attentes du pouvoir adjudicateur
		Note sur 5	3,75	3,75	5
	Dispositions pour la protection vis à vis de la faune et la flore, prescription pour intervention à proximité d'un cours d'eau	Observations	Description générique n'incluant pas de protection spécifique de la faune et la flore locale.	Mise en place de protection de la faune et la flore locale. Evoque la présence sur site du ruisseau du Pissot et la limitation des rejets dans l'environnement, mise en place de filtre à paille et de kit dépollution. N'intègre pas de protection spécifique vis à vis de la faune.	Limitation des interventions dans les périodes de nidification. Pas de spécificité sur la protection ruisseau du Pissot
		Appréciation	Offre peu satisfaisante présentant des lacunes importantes par rapport aux attentes du pouvoir adjudicateur	Offre satisfaisante mais répondant de façon partielle à certaines attentes mineures du pouvoir adjudicateur	Offre satisfaisante mais répondant de façon partielle à certaines attentes mineures du pouvoir adjudicateur
		Note sur 5	1,25	3,75	3,75
TOTAL SUR 10			5,00	7,50	8,75

○ **Analyse du prix :**

Rappel de l'estimation initiale :

- **Solution de base : 351 890,39 € HT**
- **PSE3.1 : Aménagements paysagers du belvédère : 24 100,86 € HT**

Solution de base :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT DE L'OFFRE EN € HT	NOTE SUR 40
SAS ERIC LEQUERTIER	350 226,26 €	35,97
GROUPEMENT ID VERDE / BARTHELEMY	314 963,36 €	40,00
JOURDANIERE NATURE	381 984,90 €	32,98

Note = (Offre la moins disante / Offre analysée) x 40

Solution de base + PSE3.1 :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT DE L'OFFRE EN € HT	NOTE SUR 40
SAS ERIC LEQUERTIER	376 756,68 €	36,42
GROUPEMENT ID VERDE / BARTHELEMY	343 002,82 €	40,00
JOURDANIERE NATURE	404 496,80 €	33,92

Note = (Offre la moins disante / Offre analysée) x 40

○ **Synthèse :**

A l'issue de l'analyse des offres, les soumissionnaires obtiennent les notes suivantes :

Solution de base :

SOUSSIONNAIRE	VALEUR TECHNIQUE NOTE TOTALE SUR 50	VALEUR ENVIRONNEMENTALE NOTE TOTALE SUR 10	PRIX NOTE TOTALE SUR 40	NOTE TOTALE SUR 100	RANG
SAS ERIC LEQUERTIER	35,00	5,00	35,97	75,97	3
GROUPEMENT ID VERDE / BARTHELEMY	45,25	7,50	40,00	92,75	1
JOURDANIERE NATURE	45,00	8,75	32,98	86,73	2

Solution de base + PSE3.1 :

SOUSSIONNAIRE	VALEUR TECHNIQUE NOTE TOTALE SUR 50	VALEUR ENVIRONNEMEN TALE NOTE TOTALE SUR 10	PRIX NOTE TOTALE SUR 40	NOTE TOTALE SUR 100	RANG
SAS ERIC LEQUERTIER	35,00	5,00	36,42	76,42	3
GROUPEMENT ID VERDE / BARTHELEMY	45,25	7,50	40,00	92,75	1
JOURDANIERE NATURE	45,00	8,75	33,92	87,67	2

5.2 Analyse de la candidature du soumissionnaire pressenti

Le dossier de candidature du soumissionnaire classé en première position est complet. Sa candidature est recevable et il présente des garanties et capacités professionnelles, techniques et financières jugées suffisantes par rapport à l'objet du marché.

5.3 Classement des offres et décision de la Commission d'appel d'offres

A l'issue de l'analyse, il est proposé de retenir la PSE3.1. L'offre entre dans l'épure financière du projet.

La proposition de classement des offres, en cumulant l'appréciation des différents critères, est la suivante :

RANG	SOUSSIONNAIRES	NOTE TOTALE SUR 100	MONTANT DE L'OFFRE EN € HT
1	GROUPEMENT ID VERDE / BARTHELEMY	92,75	343 002,82 €
2	JOURDANIERE NATURE	87,67	404 496,80 €
3	SAS ERIC LEQUERTIER	76,42	376 756,68 €

Il est proposé à la commission d'appel d'offres d'approuver ce classement et d'émettre un avis favorable à l'attribution du marché au soumissionnaire dont l'offre est classée en première position : **GROUPEMENT ID VERDE / BARTHELEMY pour un montant global et forfaitaire de 343 002,82 € HT**

6 SYNTHÈSE

N° DU LOT	INTITULE	ESTIMATION INITIALE EN € HT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT DE L'OFFRE RETENUE	%AGE D'ECART AVEC L'ESTIMATION
01	INSTALLATIONS – ECHAFAUDAGES – MACONNERIE/PIERRE DE TAILLE	1 710 473,25 €	LEFEVRE CENTRE OUEST SAS	1 662 003,32 €	-2,83%
02	CHARPENTE/MENUISERIE BOIS – SERRURERIE – SIGNALETIQUE	225 000 €	PRISMALU	193 700,00 €	-13,91%
03	AMENAGEMENTS PAYSAGERS	375 991,25 €	GROUPEMENT ID VERDE / BARTHELEMY	343 002,82 €	-8,77%
MONTANT PREVISIONNEL DES TRAVAUX H.T.		2 311 464,50 €	MONTANT TOTAL ATTRIBUE	2 198 706,14 €	-4,88%

**7 SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL DE LA SPL CONSTRUCTION PUBLIQUE
D'ILLE-ET-VILAINE**

A Thorigné-Fouillard

**Patrice TOLLEC
Directeur Général**